



Créer et animer un réseau de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Description :

Les LAEP, déployés sur un département, avec le soutien de la CAF, sont divers. Le guide national des laep (2023) qui comprend le référentiel de ce dispositif, est un outil de base pour la création et le fonctionnement des laep conventionnés avec la CAF. Le réseau est un outil complémentaire de travail collectif avec les accueillants LAEP pour créer un socle commun qualitatif des laep et aider à pérenniser ces lieux.

Objectifs :

- Créer un réseau de LAEP
- Gérer un réseau de LAEP
- Animer les réunions de réseau
- Organiser une manifestation ponctuelle du réseau

Programme :

Séquence 1 - La création d'un réseau de LAEP

- Définir les finalités du réseau
- Identifier les membres du réseau et leurs attentes
- Tenir compte de la spécificité des laep et des accueillants laep
- Concevoir le fonctionnement du réseau (structure, rôle de chacun, périodicité)

Séquence 2 - Gérer le réseau LAEP

- Répondre aux attentes des laep en adéquation avec les attentes de la CAF
- Développer les axes du réseau (mutualisation, formation, création d'outils)
- Cultiver le dynamisme du réseau sur la durée
- Communiquer sur les actions du réseau

Séquence 3 - Animer les réunions de réseau LAEP

- Identifier les rôles d'un conducteur de réunions
- Revoir les bases méthodologiques de tenue de réunion (préparation, animation, formalisation)
- Mettre en commun les difficultés rencontrées lors des réunions de réseau laep et les pistes de solution



Séquence 4 - Organiser une manifestation ponctuelle du réseau LAEP

- Définir le mode opératoire pour l'organisation de la manifestation du réseau LAEP
- Lister des thèmes et des supports pertinents pour la manifestation du réseau LAEP

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation, exposés/échanges
- Travaux de sous-groupes

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Chargés de conseil et développement en action sociale ;
Conseillers thématiques en charge de la parentalité ;
Responsables et managers de l'action sociale aux professionnels
chargés de gérer des projets de LAEP

Pré-requis :

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Travail social et méthodologies

Coût forfait / stagiaire : 350.00 €

Coût par jour pour le groupe : 1150.00 €

Coût par forfait / groupe : 2300.00 €

Modalités animation :

Formateur :

Prestataire externe

Effectif :

8 à 12 agents

Durée en jours :

2

Durée en heures :



Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

